



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'artères sur  
le territoire de la commune de Bernex  
(et des communes limitrophes de Laconnex,  
Soral, Aire-la-Ville et Confignon)

du 12 mars 1979

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'accord préalable de la commune intéressée;  
vu le préavis favorable de la commission cantonale  
de nomenclature;  
vu le règlement sur la désignation des artères et  
la numérotation des bâtiments du 19 février 1975;

## A R R Ê T É

A. L'officialisation des anciennes dénominations suivantes :

- CV119 6. Chemin des Abarois, à l'artère partant de la route de Pré-Marais et aboutissant au chemin des Rouettes.
- CV51 7. Chemin des Abeilles, à l'artère partant du chemin des Arrandons et aboutissant au chemin de Challoux.
- CV701 10. Chemin des Arrandons (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Laconnex et aboutissant à la route du Merley.
- CV5857A 15. Chemin du Bois-des-Mouilles (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Loëx et aboutissant au chemin des Tiolires (en traversant le Bois des Mouilles).
- CV2615 16. Chemin des Bois-Noirs (lieu-dit), à l'artère partant du chemin du Clos et aboutissant au chemin des Grands-Buissons.
- CV2712 17. Chemin de Bonne (lieu-dit), à l'artère partant de la rue de Bernex et aboutissant au chemin de Chante-Merle.
- CVDM 18. Chemin de Borbaz (lieu-dit), à l'artère partant du chemin du Stand et aboutissant au chemin de Mennesy.

Séance du 12 mars 1979

Commune de Bernex - suite

- CV325 20. Chemin des Brandons, à l'artère partant du chemin des Muscadelles et aboutissant au chemin des Curiades.
- CV4448 26. Chemin de Challoux (lieu-dit), à l'artère, sans issue, partant de la route de Laconnex et aboutissant au delà du chemin de Gonverd.
- CV4464 27. Chemin de Chambert (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Lully et aboutissant au chemin des Bullets.
- CV4650 32. Chemin de Champ-Devant (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Moraines et aboutissant à la route Alphonse-FERRAND.
- CV27162 33. Chemin de Chante-Merle (lieu-dit), à l'artère partant du chemin de Bonne et aboutissant à la route de Chancy.
- CV5399 35. Chemin de Châtillon (lieu-dit), à l'artère partant de la route d'Aire-la-Ville et aboutissant à l'extrémité du chemin de Borbaz.
- CV5460 36. Chemin de Chavanay (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Laconnex et aboutissant au Vieux-Chemin-de-Bernex.
- CV6351 38. Chemin du Clos (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Rogins et aboutissant au chemin de la Douane.
- CV6773 39. Chemin des Communaux, à l'artère, sans issue, partant du chemin de Chante-Merle et aboutissant au delà de la route d'Aire-la-Ville.
- CV5030 40. Chemin de la Concorde, à l'artère partant de la route de Soral (hameau de Lully) et aboutissant à la promenade de l'Aire.
- CV1102 41. Chemin des Cornaches, à l'artère partant de la route de Soral et aboutissant au chemin des Bullets.
- CV7310 44. Chemin des Cottenets (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Moraines et aboutissant à la route Alphonse-FERRAND.
- CV789 46. Chemin du Creux, à l'artère partant de la route de Pré-Marais et aboutissant au chemin du Stand.

Séance du 12 mars 1979

Commune de Bernex - suite

- CV8168 48. Chemin des Curiades (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Soral et aboutissant à la route Alphonse-FERRAND (deux embranchements).
- CV8710 51. Chemin de la Douane, à l'artère partant de la route de Soral et aboutissant à la route de Laconnex (et faisant, en partie, limite avec la commune de Laconnex).
- CV9245 52. Chemin de l'Eglise, à l'artère partant de la route Alphonse-FERRAND et aboutissant à la route de Pré-Lauret.
- CV9040 53. Chemin de l'Ecluse, à l'artère partant de la route de l'Aire et aboutissant au chemin des Pierrailles.
- CV9162 55. Chemin de l'Espagne (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Laconnex et aboutissant à la route de Chancy.
- CV9176 65. Chemin de Gonverd (lieu-dit), à l'artère partant de la route du Merley et aboutissant au chemin de Challoux.
- CV9389 66. Chemin des Grands-Buissons (lieu-dit), à l'artère partant de la route Alphonse-FERRAND (au centre du hameau de Sézenove) et aboutissant au chemin de la Douane.
- CV9410 67. Chemin de Greuly (lieu-dit), à l'artère partant du chemin de Malpertuis et aboutissant à l'extrémité du chemin du Quaire.
- CV9611 70. Chemin de la Léchaire (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Lully et aboutissant au chemin du Loup.
- CV9876 72. Chemin de Léchat (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Soral et aboutissant au chemin du Loup.
- CV4035 75. Chemin du Loup, à l'artère partant de la route Alphonse-FERRAND et aboutissant à la route de Thérens (et faisant en partie, limite avec la commune de Soral).
- CV4158 76. Chemin de la Maissonnette, à l'artère partant de la route de Laconnex et aboutissant au chemin du Clos.
- CV4177 77. Chemin de Malpertuis (lieu-dit), à l'artère partant de la route d'Aire-la-Ville et aboutissant à l'extrémité du chemin de Chante-Merle.

Séance du 12 mars 1979

Commune de Bernex - suite

- CV14761 78. Chemin des Manchettes (lieu-dit), à l'artère partant du chemin de Bonne et aboutissant à la route de Chancy.
- CV15296 79. Chemin de Mennesy, à l'artère partant du chemin de Borbaz et aboutissant au chemin des Tiolires/chemin des Rouettes.
- CV15768 81. Chemin de la Molassière, à l'artère partant du chemin de l'Espagne et aboutissant au chemin de Challoux.
- CV16160 83. Chemin des Moraines (lieu-dit), à l'artère partant de la route Alphonse-FERRAND et aboutissant au Vieux-Chemin-de-Bernex.
- CV17758 84. Chemin du Moulin, à l'artère partant du chemin des Grands-Buissons et aboutissant à la route de Soral.
- CV17027 87. Chemin des Olliers, à l'artère partant de la route d'Aire-la-Ville et aboutissant au chemin de Graisy.
- CV17299 89. Chemin de Paravay (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Laconnex et aboutissant au chemin de Gonverd.
- CV17529 90. Chemin de Paris, à l'artère partant du chemin de Saule et aboutissant au chemin de Malpertuis.
- CV17787 92. Chemin de la Pesse, à l'artère partant de la route de Lully (à sa jonction avec la route de Soral) et aboutissant au chemin des Bullets.
- CV18473 93. Chemin des Piolières (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Bullets et aboutissant au chemin du Loup.
- CV3513 101. Chemin du Quaire (lieu-dit), à l'artère, sans issue, partant de l'extrémité du chemin de Greuly et aboutissant au delà de la route d'Aire-la-Ville.
- CV20415 103. Chemin du Remaniement, à l'artère partant du chemin de l'Espagne et aboutissant au delà du chemin de Challoux (à la limite communale Bernex - Laconnex).
- CV21008 104. Chemin des Rogins (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Laconnex et aboutissant au chemin des Grands-Buissons.

Séance du 12 mars 1979

Commune de Bernex - suite

- CV21270 105. Chemin des Rouettes (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Pré-Marais et aboutissant à la jonction chemin des Tiolires/chemin de Mennesy/chemin du Bois-des-Mouilles.
- CV21458 106. Chemin des Ruttets (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Bullets et aboutissant au chemin du Loup.
- CV21695 107. Chemin de Saint-Mathieu (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Chancy (mais sans accès par celle-ci) et aboutissant à la route de Pré-Marais (extrémité du chemin des Tacons).
- CV21862 108. Chemin de Saule (lieu-dit), à l'artère partant de la route d'Aire-la-Ville et aboutissant d'une part à la route de Chancy, d'autre part à la rue de Bernex.
- CV22577 111. Chemin du Stand, à l'artère partant du chemin des Rouettes et aboutissant au début du chemin de Borbaz.
- CV23264 116. Chemin des Tacons, à l'artère partant de la route de Loëx (extrémité du chemin de Carabot) et aboutissant à la route de Pré-Marais (extrémité du chemin de Saint-Mathieu).
- CV23566 117. Route de Thérens (hameau français), à l'artère partant du chemin du Pont et conduisant au delà de la frontière française.
- CV24325 119. Chemin de la Tuilière-Foëx (lieu-dit), à l'artère partant du chemin du Creux et aboutissant au chemin de Châtillon.

B. La modification des A.C.E. suivants :

- CV54305 12. Rue de Bernex (Bernex - 7.5.75, ch. 1), part de la route de Chancy (RC No 4) et aboutit à la route de Laconnex (RC No 68).
- CV55072 13. Bernex-en-Combes (Bernex - 12.12.73), ensemble des artères comprises entre la route de Chancy, la route de Pré-Marais et la rue de Bernex.
- CV27081 21. Chemin des Bullets (Bernex - 1.3.72), part de la route de Lully et aboutit au chemin du Pont.

Séance du 12 mars 1979

Commune de Bernex - suite

- CV26476 24. Avenue de Cavoitanne (Laconnex/Bernex - 13.4.76), cette dénomination est étendue au tronçon faisant suite au tronçon d'artère déjà ainsi dénommé sur le territoire de la commune de Laconnex. Cette artère part dorénavant de la route du Meiley et aboutit à la jonction route de Laconnex/La Vy-Neuve/rue de la Maison-Forte (Laconnex).
- CV4537 28. Chemin de Champ-Berthey (Bernex - 13.12.47, ch. 8), part du chemin des Tiolires et aboutit au chemin de Lagnon.
- CV5762 37. Route de Chèvres (Bernex - 13.12.47, ch. 1), part de la route de Loëx et aboutit à la passerelle de Chèvres.
- CV805 49. Chemin de la Distillerie (Bernex - 31.1.64, ch. 4), part de la route de Pré-Marais et aboutit à la route d'Aire-la-Ville.
- CV2590 54. Chemin de l'Epenontaz (Bernex - 10.7.70), artère, sans issue, partant du chemin de Carabot en direction du chemin de Gambay.
- CV9785 56. Chemin FABRI (Aire-la-Ville - 24.9.46, ch. 29), artère sans issue partant de la route d'Aire-la-Ville en direction du Rhône (et faisant, en partie, limite avec la commune d'Aire-la-Ville).
- CV9784 57. Chemin des Failles (Bernex - 2.10.54, ch. 14), part du chemin de la Chapelle et aboutit à l'extrémité du chemin des Côtes et du chemin de la Boule.
- CV1005 58. Route Alphonse-FERRAND (Bernex - 31.3.67), part de la route de Soral et aboutit à la route de Laconnex.
- CV1385 68. Chemin du Jura (Bernex - 31.1.64, ch. 2), part de la rue de Bernex et aboutit au chemin de Saule.
- CV1528 69. Chemin de Lagnon (Bernex - 13.12.47, ch. 7), part de l'extrémité du chemin des Tiolires et aboutit à la route de Chèvres.
- CV1001 73. Route de Loëx (Confignon - 27.12.72, ch. 5), part de la route de Chancy et aboutit au début du chemin des Blanchards.
- CV5405 74. Chemin des Longs-Prés (Bernex - 17.3.75), part du chemin de la Léchaire, actuellement sans issue.

Séance du 12 mars 1979

Commune de Bernex - suite

- CV16853 86. Chemin de la Naz (Bernex - 2.10.54, ch. 2), part de la rue de Bernex (deux embranchements) et aboutit au Vieux-Chemin-de-Bernex.
- CV19380 96. Chemin de la Praisie (Bernex - 13.12.47, ch. 5), part du chemin des Fonds en direction du bord du Rhône (sans issue), y compris le chemin d'accès à la passerelle de l'oléoduc.
- CV28320 99. Route de Pré.Marais (Bernex - 27.12.72, ch. 3), part de la rue de Bernex et aboutit à la route de Loëx.
- CV28454 109. Chemin du Signal (Bernex - 2.10.54, ch. 7), part de la rue de Bernex et aboutit au chemin des Muscadelles.
- CV28485 110. Chemin Sous-le-Têt (Bernex - 31.1.64, ch. 3), part de la route d'Aire-la-Ville en direction sud-ouest, sans issue.
- CV28410 120. Chemin de la Vieille-Fontaine (Bernex - 31.1.64, ch. 1), part du chemin de Saule et aboutit à la rue de Bernex.
- CV28500 121. Vieux-Chemin-de-Bernex (Bernex - 2.10.54, ch. 3), part de la rue de Bernex et aboutit à la route Alphonse-FERRAND
- CV28344 63. Vi-des-Glas (Bernex - 27.12.72, ch. 2), part de la route de Soral et aboutit à la route de Lully.
- CV28239 123. Chemin de Vuillonex (Bernex/Confignon - 21.6.49, ch. 11), part de la rue de Bernex et aboutit à la jonction chemin PONTVERRE/chemin de Sur-Beauvent/rampe de Chavant (commune de Confignon).

C. Les nouvelles dénominations suivantes :

31. Chemin du Champ-de-Peine (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Moraines, traversant la route Alphonse-FERRAND, et aboutissant à la route de Pré-Lauret; l'ancienne dénomination "chemin des Hutins" est ainsi supprimée.

Séance du 12 mars 1979

Commune de Bernex - suite

- CV 3387 64. Chemin de Graisy (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Chancy et aboutissant au chemin de Bonne; l'ancienne dénomination "chemin de la Bruyère" est ainsi supprimée.
- CV 14150 126. Chemin de Luchepelet (lieu-dit), à l'artère partant du chemin de Saule et aboutissant à la route d'Aire-la-Ville.

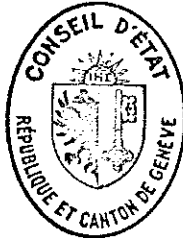
La numérotation de ces artères se réfère au plan schématique des artères de la commune de Bernex annexé au présent arrêté.

Ces dispositions et nouvelles dénominations entreront en vigueur le 1er mai 1979.

\*\*\*

Communiqué à :

Intérieur	7 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
BH	1 ex.
Sautier	3 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat :

*J. Haenni*